La nature cachée

de Vitry

L'année dernière, la ville a lancé un diagnostic écologique pour mieux connaître et prendre en compte la biodiversité accueillie sur son territoire. Une démarche essentielle à la mise en œuvre d'une politique efficace en faveur de sa sauvegarde.

DOSSIER RÉALISÉ PAR MARJORIE ANDRÈS

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Quels sont les enjeux de sa sauvegarde ?

Quels sont les atouts de notre territoire ?

Comment la ville agit-elle pour préserver et développer la biodiversité ?

Avez-vous remarqué les prairies fleuries aux quatre coins de la ville, les nouveaux squares qui se construisent, les nichoirs abrités au creux de nos arbres ou les ruches installées en plein centre ? *"En créant ma délégation à la Préservation de la biodiversité, la ville a réaffirmé son engagement en faveur de sa sauvegarde au dernier renouvellement de mandat*, explique Isabelle Agier, adjointe au maire. *Un enjeu majeur, car la biodiversité est aujourd'hui menacée et, avec elle, notre avenir."* Si la disparition des espèces est un processus naturel, le rythme qu'elle atteint aujourd'hui l'est beaucoup moins. Depuis deux cents ans, il est de dix à cent fois plus important que le rythme naturel et pourrait l'être jusqu'à mille fois d'ici 2050. De nombreux spécialistes s'accordent à le dire : la Terre traverse la sixième grande vague d'extinction des espèces de son histoire, la première due à l'homme et non pas à une catastrophe naturelle. Pourtant, la biodiversité est indispensable à notre survie : source de notre alimentation et de nos médicaments, elle permet de fixer le carbone et produire de l'oxygène, réguler le climat et les cycles naturels, stocker et épurer l'eau, régénérer les sols, réduire les pollutions… *"La biodiversité, c'est la vie"*, résume Morgann Le Mons, ingénieur au service municipal de l'Environnement. Mais encore ? Contraction de l'expression anglaise

mon avis

Jean-Marc Besson,
président de l'association Couleur lilas

Nous développons une gestion naturelle des parcelles qui nous sont allouées par le département en nous réappropriant les pratiques rurales d'autrefois autour de deux axes : l'entretien d'animaux et le travail de la terre. Nous utilisons pour cela ce que nous offre la nature et le savoir-faire de nos adhérents. Nos activités maraîchères et fourragères nous permettent de nourrir les animaux, qui entretiennent les parcelles en broutant l'herbe, et de faire découvrir nos produits (miel, cidre, confiture…) au public lors des diverses manifestations locales auxquelles nous participons.

mon avis

Claudine Ciron,
Vitriote engagée

Je cultive et entretiens mon jardin sans produits chimiques, je fabrique mon compost, utilise des engrais organiques et récupère les eaux de pluie. Je dispose des bains et des nichoirs pour les oiseaux, mets à leur disposition des graines, ainsi que des pierres et du petit-bois pour les insectes et les hérissons. Je récupère mes graines d'une année sur l'autre ou en échange avec les voisins, toujours des espèces locales, et partage mes expériences aux Ateliers et Rendez-vous des mains vertes. Je vois arriver de nouvelles espèces, mon jardin se repeuple petit à petit. Finalement, il se défend tout seul.

biological diversity, la notion de biodiversité fut d'abord synonyme de diversité des espèces. Elle intègre maintenant toute la dynamique du monde du vivant et ses interactions. *"La biodiversité désigne la variété des organismes vivants, des gènes au sein d'une même espèce et des écosystèmes"*, détaille Morgann Le Mons. *"Plus il y a de diversité à ces trois niveaux, plus le vivant peut s'adapter aux changements de son environnement"*, souligne Nicolas Mangeot, responsable des expositions à l'Exploradôme. En 2010, déclarée année de la biodiversité par l'Onu, le musée implanté à Vitry lançait sa nouvelle exposition, *Biodivercitez ! Conjuguons nature et ville*. Installée jusqu'au 31 août, elle invite le public à découvrir la biodiversité de nos villes, sa richesse et son rôle.

Mieux connaître pour mieux protéger

"Contrairement aux idées reçues, la nature y est beaucoup plus riche qu'on ne l'imagine, explique Nicolas Mangeot. *Mais nous n'avons pas l'habitude de la voir, parce qu'elle se cache, peut être microscopique et que notre regard n'est pas toujours aiguisé."* Or, pour mieux protéger la biodiversité, mieux vaut commencer par bien la connaître. L'année dernière, la ville a confié au bureau d'étude Biotope la réalisation d'un diagnostic écologique sur son territoire. *"Il dresse un état des lieux à partir duquel nous allons pouvoir aller plus loin dans l'approche*, explique Morgann Le Mons, pilote du dossier. *Les services de la ville mènent des actions en faveur de la biodiversité depuis plusieurs années. Il s'agit maintenant de développer une démarche globale et cohérente, avec tous les acteurs concernés – services, habitants, promoteurs, aménageurs, associations… – en lien avec les politiques européennes, nationales, régionales et départe-*

La noue de 200 m³ mise en place dans la zone industrielle, rue Charles-Heller, récupère l'ensemble des eaux de la chaussée, une première pour la ville et en Île-de-France.

Andreas Trepte

La bergeronnette peut s'observer sur les berges de Seine à Vitry et des oiseaux remarquables fréquentent le parc départemental des Lilas.

mentales." Et de prendre en compte la biodiversité existante dans les projets de la ville, notamment dans le cadre de l'opération d'intérêt national. Car si le territoire de Vitry est fortement urbanisé, il possède des atouts importants. À l'est, la Seine est un corridor écologique de niveau national, voire européen, emprunté par les oiseaux migrateurs et utilisé par la faune avicole comme terrain de chasse. On peut notamment y observer la sterne et la bergeronnette. Ses berges abritent en outre la Plage, le site le plus naturel et remarquable du territoire. De l'autre côté de la ville, le parc départemental des Lilas offre une mosaïque de milieux accueillant une flore et une faune diverses, dont des oiseaux et des papillons remarquables, la mante religieuse, la fouine et le renard. *"Nous adaptons nos pratiques de gestion du parc à la richesse écologique qu'il accueille pour mieux la préserver*, souligne Isabelle Chagnot, directrice des Espaces verts au conseil général. *Sur les berges de Seine, entretenues naturellement par la ville de Vitry, nous travaillons à un projet de valorisation et d'aménagement permettant à la fois d'accueillir le public et de préserver la biodiversité."* Implantées sur le parc départemental, des associations locales contribuent elles aussi, par leurs actions, à favoriser le maintien et le développement de la biodiversité (voir "mon avis" page 24). *"Différentes activités humaines participent à la dégradation de la biodiversité*, explique Philippe Maingault, coordinateur du projet Planète lilas. *En matière d'agriculture, les pratiques dominantes ont recours à énormément de produits phytosanitaires qui ont un impact négatif sur la santé, l'eau et la biodiversité. En cultivant autrement, en agriculture naturelle, on atteint de bons résultats, on améliore la qualité des sols et de l'environnement."*

Zéro phytosanitaire

Autre atout du territoire vitriot : les quatre-vingts hectares de parcs, jardins et squares publics entretenus par les services municipaux en limitant pratiquement à zéro l'utilisation des produits phytosanitaires. *"Nous développons une gestion raisonnée depuis plusieurs années*, souligne Florence Diallo, chef du service Maintenance et entretien des espaces verts. *Un coup d'accélérateur a été impulsé en 2008 avec le programme Phyt'Eaux Cités."* Cette convention, signée avec le Syndicat des eaux

Pulvérisation d'engrais biologique à base de citronnelle sur les arbres du parc Joliot-Curie.

Une histoire !

Au parc du Coteau Marcel-Rosette, où vit le deux fois centenaire cèdre du Liban, mille et une actions sont mises en œuvre pour accueillir la biodiversité. Il suffit d'un petit tour avec Cédric Van Vegchel, chargé de son entretien, pour le comprendre. *"Le parc est conçu pour présenter différents écosystèmes au public*, explique-t-il. *Le petit bois, le jardin méditerranéen, le milieu humide, le coin du rucher avec ses essences mellifères."* Dans le sous-bois, les tas de branchages et les souches laissés en place ne résultent pas d'une négligence. *"Ils offrent des refuges aux insectes."* Tout comme les prairies fleuries plantées au pied des arbres ou le paillage qui recouvre les massifs. *"En hiver, on laisse les feuilles tombées sous les haies de charmilles, car elles abritent les coccinelles adultes."* Autre attention : c'est ici que le premier hôtel à insecte, construit de brique et de bois, a été installé pour leur permettre de passer l'hiver. Et si vous levez les yeux vers les vénérables arbres du parc, vous pourrez distinguer des nichoirs et parfois leurs occupants.

" Nous développons une gestion raisonnée."

mon avis

Sylvie Combal,
déléguée de la Ligue pour la protection des oiseaux 94

La ville développe un partenariat avec la LPO depuis plus de dix ans : une soixantaine de nichoirs à hulotte, chauve-souris ou passereaux ont été installés sur le territoire. Une mobilisation volontaire et efficace qui participe à offrir un environnement adéquat aux oiseaux. L'Exploradôme et l'association Couleur lilas vont bientôt accueillir de nouveaux refuges. Les particuliers peuvent aussi participer à cette dynamique. Le ciel ne grouille pas encore d'une grande variété d'oiseaux, il faut poursuivre les efforts.

mon avis

Max Chemar,
animateur au centre de loisirs primaire Jean-Jaurès

Cette année, j'ai développé un projet de jardinage en pot, car nous ne disposons pas d'espace de pleine terre. Les services de la ville et l'association Planète lilas m'ont renseigné sur le calendrier des plantations et donné des astuces. J'espère transmettre aux enfants le goût de la terre, le plaisir de voir grandir les plantes et une sensibilité à la préservation de la nature. Le jardinage, c'est l'art de la patience, c'est découvrir que ce que l'on mange ne pousse pas dans nos assiettes.

La protection biologique intégrée a été testée en serre dès 2000 et introduite en extérieur en 2005.

d'Île-de-France, vise à inciter les communes à limiter l'impact des produits phytosanitaires sur les eaux de la Seine et des nappes phréatiques. *"Pour les remplacer, nous nous sommes tournés vers des méthodes alternatives*, explique Philippe Petitot, référent du programme au sein du service. *Le désherbage manuel et thermique, le paillage des massifs ou au pied des arbres ont pris le relais des herbicides. Contre les ravageurs, nous utilisons non plus des insecticides, mais la protection biologique intégrée."* Entendez par là l'utilisation de certains insectes pour en éliminer d'autres, comme la coccinelle contre les pucerons. Quant aux engrais chimiques, ils ont été remplacés par des engrais organiques ou biologiques. Une gestion raisonnée ou différenciée consiste également à ne pas entretenir systématiquement tous les espaces verts de la même manière, mais à adapter les pratiques à la nature et la situation géographique de chacun. *"On laisse pousser les pelouses autorisées du parc Joliot-Curie un peu plus haut pour qu'elles résistent mieux au piétinement, on pratique le fauchage tardif dans certaines zones naturelles pour que les plantes se resèment toutes seules*, illustre pour exemple Francis Lecureur, responsable de l'entretien des grands espaces. *On cherche de nouvelles méthodes, on teste, on observe et on s'adapte en fonction du résultat."* Pour préserver et favoriser la biodiversité sur le territoire, les services de la ville déploient bien d'autres attentions : des prairies fleuries attractives pour les insectes viennent se substituer au gazon, les essences végétales utilisées sont plus variées, la taille sur bois sec des arbres se développe pour ne pas gêner la nidification des oiseaux. En partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, une cinquantaine de nichoirs ont été disposés dans les parcs et en bord de Seine (voir "mon avis" ci-contre). Une convention passée avec l'Union nationale de l'apiculture française a abouti à l'installation de six ruches au parc du Coteau Marcel-Rosette (voir page 28).

Relier les cœurs de nature

"La biodiversité est une question transversale qui est prise en compte dans notre gestion durable de la ville, ajoute Cécile Veyrunes-Legrain, adjointe au maire chargée de l'Environnement. *Le recours aux murs et toitures végétalisés pour mieux isoler nos bâtiments, les noues d'infiltration plantées pour une meilleure gestion des eaux pluviales, le plan lumière réfléchie pour limiter la pollution lumineuse participent à son maintien et son développement."* En prenant en compte les friches, les espaces extérieurs des groupes de logements et les jardins privés des quartiers pavillonnaires, également mentionnés comme des atouts du territoire, les espaces verts occupent au total un quart du territoire vitriot. *"Autant de cœurs de nature qu'il nous faut préserver et relier entre eux*, précise Morgann Le Mons. *La destruction et la fragmentation des habitats naturels*

diminuent les aires vitales des espèces, perturbent leurs migrations et les échanges génétiques entre les populations. Elles seraient la première cause d'érosion de la biodiversité, l'urbanisation et ses infrastructures y participent. L'enjeu est de développer des corridors écologiques sur notre territoire, en liaison avec la trame mise en œuvre par le plan vert départemental et en cohérence avec le schéma directeur de la région Île-de-France." Cette volonté pourrait trouver de nouvelles traductions réglementaires dans le plan local d'urbanisme (Plu) en cours de révision. *"La loi Grenelle 2 nous impose de mener cette réflexion*, souligne Lydie Rivat, directrice adjointe chargée de l'Urbanisme. *Le Plu actuel prend déjà en compte la problématique de la biodiversité, mais nous pouvons aller plus loin, notamment en complétant la trame verte, en favorisant, par exemple, les clôtures perméables au passage de la faune et de la flore, les murs et terrasses végétalisés. Cependant, le Plu n'est qu'un outil, il ne régit pas les comportements et ne réglera pas la question à lui seul."* Pour y parvenir, une communication pédagogique en direction des enfants (voir "mon avis" page 26) comme des adultes peut jouer un rôle primordial. *"Le nouveau critère de biodiversité introduit l'année dernière au concours des Maisons et balcons fleuris a été pris en compte par les participants*, souligne Nadine Mafran, responsable du secteur Animation et vie des parcs. *Nous proposons aux enfants des animations à la découverte de la biodiversité et partageons les techniques mises en œuvre dans nos espaces verts avec le public au cours des Ateliers et Rendez-vous des mains vertes."* Car enrayer le déclin de la biodiversité est l'affaire de tous. Si la ville n'utilise pratiquement plus de produits phytosanitaires, qu'en est-il des particuliers dans leur jardin ? Quel regard portons-nous sur notre environnement ? *"Nous avons perdu le contact direct avec la nature, nous attendons de nos villes qu'elles nous offrent un cadre entièrement maîtrisé,* analyse Cécile Veyrunes-Legrain. *La présence de certains animaux sauvages est anxiogène, une certaine forme d'esthétisme préfère des pelouses tondues rases et des arbres taillés au carré. Nous devons nous engager dans la voie d'une nouvelle relation entre l'humanité et le vivant."*

@ vos remarques à déposer pour la révision du Plu sur www.mairie-vitry94.fr/plu

Un enjeu majeur

Isabelle Agier,
adjointe au maire chargée de la Préservation de la biodiversité

Votre délégation à la Préservation de la biodiversité a été créée au dernier renouvellement de mandat, pourquoi ?

La préservation de la biodiversité est un souci dont on a pris récemment conscience, notamment avec le Sommet de la Terre en 2002 à Johannesburg et l'adoption par les États réunis du compte à rebours 2010 pour la biodiversité. La diversité des espèces animales et végétales diminue à un rythme inquiétant, jamais connu auparavant. La biodiversité est devenue un enjeu majeur de notre avenir. Dans ce contexte, la ville a souhaité développer une politique de sauvegarde de la biodiversité et s'est engagée à agir pour encourager et soutenir des actions dans ce sens et à réduire notre propre impact sur la biodiversité.

Quels types d'actions mène concrètement la ville ?

Elle a confié la réalisation d'un diagnostic écologique au bureau d'étude Biotope. Ce diagnostic nous permet de disposer d'un état des lieux des espèces animales et végétales existant sur notre territoire et de pistes pour créer les conditions favorables à leur maintien et à leur développement. D'autre part, la ville mène des actions en partenariat avec les associations. Depuis de nombreuses années, elle travaille avec la Ligue pour la protection des oiseaux, de nombreux nichoirs ont été installés dans les parcs et jardins. L'année dernière, une convention a été signée avec l'Union nationale de l'apiculture française pour accueillir six ruches au parc du Coteau Marcel-Rosette. Cette initiative permet de familiariser les Vitriots avec cette espèce aujourd'hui menacée, qui vit paradoxalement mieux en ville.

À quels freins cette politique est-elle confrontée ?

Les mentalités et les pratiques doivent encore évoluer. L'homme cohabite mal avec les autres espèces, surtout en ville. Si les services municipaux des Espaces verts ont pratiquement supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires en développant des pratiques alternatives, qu'en est-il des particuliers dans leur jardin ? D'où l'importance des actions de sensibilisation menées par la ville à l'occasion du concours des Maisons et balcons fleuris, des Ateliers et Rendez-vous des mains vertes.

"Trouver un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature."

I Un symbole I

Apparue sur terre il y a plus de 60 millions d'années, l'abeille est aujourd'hui menacée. En France, 350 000 ruches disparaissent chaque année et 14 milliards d'abeilles ont péri depuis 1997. Les principaux responsables de ce phénomène restent les pesticides et les monocultures intensives alors que 80 % des plantes et 35 % de notre alimentation dépendent de ce petit insecte pollinisateur.

Des ruches urbaines

Les 17 et 18 juin, la ville et l'Union nationale de l'apiculture française vous invitent à APIdays, une fête nationale dédiée à la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité.

Des ruches en milieu urbain, et même en plein centre-ville, voilà une idée qui pourrait paraître insolite. Pourtant, elle séduit de plus en plus d'institutions publiques et privées qui souscrivent au programme national "L'abeille, sentinelle de l'environnement" lancé en 2005 par l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). Paradoxalement, l'abeille vit aujourd'hui mieux en ville que dans nos régions agricoles (voir ci-contre). L'Unaf propose donc de rapprocher l'abeille des citoyens pour alerter, informer et sensibiliser aux menaces qui pèsent sur cet insecte pollinisateur et, plus largement, à la sauvegarde de la biodiversité, à la défense d'une agriculture durable et à la relation de l'homme avec la nature. *"Autant de principes auxquels la ville est attachée*, souligne Isabelle Agier, adjointe au maire chargée de la Préservation de la biodiversité. *C'est pourquoi le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec l'Unaf pour l'installation de six ruches au parc du Coteau Marcel-Rosette."* Inauguré en octobre dernier, le rucher a depuis conquis le cœur des Vitriots. *"La magnifique prairie fleurie plantée pour l'accueillir le masquait*, explique Cédric Van Vegchel, chargé de l'entretien du parc du Coteau Marcel-Rosette au service Maintenance et entretien des espaces verts. *Des vivaces et des arbustes choisis pour*

Les pieds dans le plat

Claude Seureau, Vitriot, maître de conférences honoraire en biologie (Paris-VI) et membre du groupe agriculture au Mouvement national de lutte pour l'environnement.

La biodiversité est un enjeu environnemental mais aussi économique important. Pourquoi ?

C'est à travers les questions agricoles que la biodiversité représente un enjeu économique majeur. Au nom de la lutte contre la faim dans le monde, on a développé une agriculture intensive et productiviste basée sur la monoculture industrielle, l'usage sans discernement de produits chimiques et la déforestation. Cette agriculture a détruit la diversité des semences végétales et plus largement la biodiversité. On est aujourd'hui dans un système de brevets qui interdit aux paysans de réutiliser librement leurs semences d'une année sur l'autre. Monsanto détient 80 à 90 % des semences commercialisées dans le monde. Détenir ce marché, c'est tenir les marchés mondiaux des produits agricoles et de l'alimentation. Pas étonnant que le milieu financier, étroitement lié aux semenciers, s'intéresse de près à cette question.

De quelle manière ?

Par exemple, des fonds de pension financent la préservation des forêts primaires dans le monde, des réservoirs potentiels de nouvelles molécules pharmaceutiques qui peuvent rapporter. Autre exemple : une banque universelle des semences a été inaugurée en 2008 sur l'île norvégienne de Spitzberg. Elle devrait abriter à terme 4,5 millions de graines. La construction de cette vaste chambre froide destinée à conserver la diversité agricole mondiale en cas de désastre planétaire a coûté 6 millions d'euros, financés par le gouvernement norvégien à travers un accord passé avec la Banque génétique nordique et le Trust mondial pour la diversité végétale. Ce projet, dans lequel Bill Gates, la fondation Rockfeller, Monsanto Corporation et d'autres géants de l'agroalimentaire ont investi, soulève des inquiétudes, dont une majeure : qui pourra accéder à ce coffre-fort en cas de désastre ?

Que faire pour préserver la biodiversité ?

La biodiversité ne doit pas devenir la propriété de quelques-uns, mais rester à disposition de tous. Et pour la préserver, mieux vaut la cultiver… y compris dans les esprits ! Ce sont les petits paysans, qui possèdent le savoir-faire, qui sont les garants de la biodiversité. Et je suis plutôt optimiste, car de jeunes agriculteurs se posent des questions et se tournent vers le bio, des petits paysans se regroupent en coopérative et développent la polyculture. C'est cette agriculture-là qu'il faut promouvoir.

ANJA SIMONET

Rendez-vous à APIdays au parc du Coteau Marcel-Rosette vendredi 17 juin de 9 h à 18 h (scolaires et grand public), samedi 18 juin de 10 h à 18 h (grand public), entrée libre.

le confort des abeilles et la qualité de leur miel, mais permettant de les voir, vont être replantés." Aujourd'hui, le rucher entretenu par un apiculteur de l'Unaf a produit son miel, et la récolte approche. Vendredi 17 et samedi 18 juin, les Vitriots sont invités aux journées nationales APIdays organisées par l'Unaf et la ville. Au cours de ce rendez-vous festif, le public sera convié à visiter le rucher, à assister à l'extraction du miel et à le déguster. Mais pas seulement. Une exposition pédagogique présentera l'abeille et la vie de la ruche. La projection du documentaire *Miel ou déconfiture*, de Daniel Auclair, plongera dans l'intimité des colonies d'abeilles pour tenter de comprendre leur déclin. Samedi, à 15 h, Janine Kievits, de l'Unaf, animera une conférence sur la mortalité de l'abeille et des insectes pollinisateurs. Des ateliers de fabrication de masques d'abeille et de bougies à la cire d'abeille seront proposés aux enfants, et tout le monde pourra participer au quiz APIdays. Enfin, dans le cadre de l'année internationale des forêts, des animations de reconnaissance et de datation des arbres seront organisées par le service Animation et vie des parcs, tandis que la Ligue pour la protection des oiseaux proposera une visite des nichoirs. De quoi se piquer d'en connaître un rayon sur l'abeille et la biodiversité !

Des outils pour la biodiversité

Dans sa démarche en faveur de la biodiversité, la ville s'est dotée de plusieurs outils :
- adhésion à Natureparif, agence pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, réseau de compétences et d'expertise ;
- signature de la convention Phyt'Eaux Cités pour limiter l'usage des produits phytosanitaires ;
- signature de la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels, pour la mise en œuvre d'une stratégie partagée de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel ; dans ce cadre, la ville a obtenu une subvention de la région pour réaliser le diagnostic écologique ;
- adhésion à l'association Plante et cité, une plateforme nationale d'information technique et d'expérimentation sur les espaces verts ;
- signature de la Charte de l'eau du plan bleu départemental pour définir une politique concertée pour la gestion et la préservation de l'eau ;
- convention de partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française pour l'installation de six ruches au parc du Coteau Marcel-Rosette ;
- révision de la charte des espaces publics de la ville intégrant de nouveaux critères prenant en compte la préservation de la biodiversité.

REPÈRES

Le diagnostic écologique réalisé sur la ville a mis en évidence, sur le territoire : 361 espèces végétales dont 74 % indigènes, 23 remarquables dont 2 protégées ; 56 espèces d'oiseaux dont 42 protégées, 17 nicheuses remarquables parmi lesquelles 2 rares ; 6 espèces de chauve-souris toutes protégées ; 7 espèces d'insectes remarquables dont 3 protégées ; 1 espèce de reptile protégée.